



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°123/2026
du Conseil communautaire
Séance du 6 juillet 2026

Date d'envoi de la convocation : 30 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 77

Nombre de conseillers présents : 49

Nombre de conseillers absents : 28

Nombre de votants : 56

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : NICOLET Alain, MUCCIO Christine, DAHMANI Naima, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte, NADAL Laurent, CREYSSON Yves, EISELE Michel, RIEU José, DI-ROLLO Ludovic, PARADIS Gislaine, BIALLET David, BOUIS Caroline, MOSSAND Guillaume, GANDON Arnaud, MERCIER Julie, PALISSE Patrick, CLEMENTE Cédric, TRICHOT Benoît, DUCROS Bernard, SEGAL Valère, RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah, CARMINATI Jérôme, AUGUSTIN Philippe, ESQUER Olivier, GAYTE Jocelyne, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, COUDERC Alain, GIANNOTTI Jean-Marc, MARCELLIN Stéphane, JOUVE Olivier, LEFRANC Sarah, SALAU Claude, AUBANEL Guy, BARRIEU VIGNAL Sylvie, ANGELOZ Luc, GIOLBAS Elisabeth, PETITJEAN Elian, MISSOUR Gérald, SABATON Marjorie, SERRE Christophe, LAURENS Jean-Marie, HERBE Véronique, DANIEL Georges, CHENIVESSE Hélène, PHILIP Claude, BERTRAND Pascale, PISSAS Alexandre, CORBA Sébastien

Absents/Procurations : BORDES Pascale, BETTON Thomas, DEY Christine, DAUDE Denis, HAGEAUX Audrey, LIANES Pedro, MARQUES Léopoldina, CALLEJON Gaétan, BERGONZI Margaux, MORELLI Jean-Louis, BODI Trinité, ROUX Olivier, COSTA Ludivine, COUSTON Maxime, JACKEL Jérôme (procuration à DAHMANI Naïma), PEYRIERE Pascal, BAYART Sébastien, CASTOR Raphael, MAHLER Fred, TEDESCHI Marie-Laure, PRAT Patrice, ROBELET Olivier, EUTEDJIAN Claudine (procuration à RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah), GOURRET Patrice (procuration à CARMINATI Jérôme), BAGUR Marie-Laure (procuration à SEGAL Valère), FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), LORIC Karima (procuration à ESQUER Olivier), BROCHE Jérôme (procuration à NADAL Laurent),

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

OBJET : Attribution d'une subvention de 5.600 € au Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard (CDAD) au titre de l'année 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 10 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n° 2001-495 du 06 juin 2001 pris pour application de la loi précitée et relatif à la transparence des aides financières octroyées par les personnes publiques,

Vu les statuts de la communauté d'Agglomération du Gard rhodanien,

Vu la délibération n°119-2024 du 24 juin 2024 renouvelant l'adhésion du Gard rhodanien à la convention constitutive du Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard (CDAD) et la fixation du montant annuel de sa contribution pour les années 2024 à 2026,

Considérant que cette question a été inscrite à l'ordre du jour de la commission cohésion sociale du 17 juin 2026,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'octroyer une subvention d'un montant de 5 600 € au Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard.
- De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026.

Fait et délibéré à Laudun L'Ardoise le 6 juillet 2026.

Le Président
Christophe SERRE

La Secrétaire de Séance

Brigitte VANDEMEULEBROUCKE



Signé électroniquement par : Christophe
SERRE
Date de signature : 16/07/2026
Qualité : Président de l'Agglomération du
Gard Rhodanien